

## Conditions générales de vente

### Article 1 - Règlement

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent acheter des billets et bénéficier du tarif adhérent (non adhérent = conjoint(e), enfant(s), famille, amis). Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euro toutes taxes comprises.

Certaines activités proposées peuvent comporter des conditions particulières spécifiques. L'existence de telles conditions particulières sont indiquées dans la présentation de chaque événement sur le flyer adressé aux adhérents.

### Article 2 – Modalité de paiement

Le paiement s'effectue le jour de la réservation par chèque à l'ordre de l'Amicale du Personnel Communal avec l'envoi du bulletin d'inscription et du règlement par la Poste à l'adresse suivante :

Amicale du Personnel Communal  
Commission sortie  
BP 90154 - 78515 RAMBOUILLET Cedex

L'inscription est effective dans l'ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi. Il sera constitué une liste d'attente lorsque le quota sera atteint afin de pouvoir remplacer d'éventuels désistements.

### Article 3 - Données personnelles

Les données personnelles que vous communiquez nous permettent de vous contacter en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places.

### Article 4 - Utilisation et validité du billet

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est ferme et définitive.

Un billet ne peut pas être revendu à un prix supérieur à celui de sa valeur faciale.

Un billet de spectacles ne peut être ni repris ni échangé, sauf en cas d'annulation d'un spectacle et

de décision par l'organisateur du remboursement des billets.

Le billet est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure du spectacle réservé.

Lors des contrôles à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité officielle et en cours de validité pourra vous être demandée.

Vous devez conserver ce titre pendant toute la durée de votre présence sur le lieu de l'événement.

Chaque organisateur de spectacle fixe le règlement propre à l'organisation de son spectacle et qui est pleinement applicable à la clientèle.

### Article 5 – Conditions d'annulation/remboursement

En cas d'annulation de participation pour convenances personnelles, l'adhérent doit en avvertir l'Amicale du Personnel Communal par courrier à l'adresse précitée. Le billet sera remboursé intégralement si la date limite d'inscription n'est pas atteinte.

Si la date limite d'inscription est atteinte ou dépassée (jusqu'à J-20) et si il existe une liste d'attente, le billet pourra être remboursé intégralement.

Si il n'y a pas ou plus de liste d'attente (jusqu'à J-20) le remboursement ne s'effectuera qu'à 50% de sa valeur. En deçà de J-20 il ne sera pratiqué aucun remboursement.

En cas de motifs graves (hospitalisation, invalidité, décès, ...), il sera procédé à un examen au cas par cas.

En cas d'inscription en groupe (1 adhérent + X non adhérents), ne sera remboursée que la personne concernée.

Concernant les voyages, les conditions « annulation/remboursement » seront celles du prestataire et varieront en fonction de celui-ci.

### Article 6 – Mentions légales

La vente de billetterie visée aux présentes conditions de vente est soumise à la loi Française. En cas de litiges les tribunaux français sont seuls compétents.



# PRESENTE



## DIRTY DANCING L'histoire originale sur scène

Au PALAIS DES  
SPORTS de PARIS

**Mercredi 11 mars 2015  
à 20 h 30**



## Comédie musicale

JACKIE LOMBARD & DINH THIEN présentent  
avec TF1, RFM & LE PARISIEN

**DIRTY DANCING** L'histoire originale sur scène

*Acclamée par plusieurs millions de spectateurs dans le monde, la comédie musicale « Dirty Dancing, l'histoire originale sur scène » arrive enfin en France !*

*Dirty Dancing c'est toute la magie du film sur scène : des chorégraphies sensuelles, des tubes de légende en live, et bien sûr... l'inoubliable histoire d'amour de Baby et Johnny !*

*Ne manquez pas cette expérience sans précédent, un spectacle dans la plus pure tradition du music-hall, avec des dialogues adaptés pour la première fois en français et les chansons en version originale.*

**Nous vous attendons nombreux !**

50 places en catégorie 2

### TARIFS :

Adhérents : **29 €**

Non adhérents : **39 €**

Départ à 18h30  
Parking piscine des Fontaines



### Bulletin d'inscription : DIRTY DANCY le 11 mars 2015

#### A retourner par LA POSTE avant le 20 février 2015

Inscription dans l'ordre d'arrivée (cachet de la Poste faisant foi)

Amicale du Personnel communal – Commission sortie – BP 90154 – 78515 RAMBOUILLET Cedex

Nom : ..... Prénom : .....  
 N° Adhérent : ..... N° Portable : .....  
 Noms et prénoms des non-adhérents : .....  
 .....  
 Nombre de places adhérents : ..... x 29 € = ..... €  
 Nombre de places non -adhérents : ..... x 39 € = ..... €  
 Total = ..... €

Je préfère régler en 2 fois (encaissement le 15/03 et le 15/04)

**ATTENTION : pour profiter de cette sortie, votre cotisation 2015 doit être à jour**